



Affiche éditée par l'INPES

Les numéros à appeler

TABAC INFO SERVICES > 3989 (0,15 € /mn)

DROGUES INFO SERVICE > 0800 23 13 13*

ÉCOUTE ALCOOL > 0811 91 30 30*

ÉCOUTE CANNABIS > 0811 91 20 20*

*Coût d'une communication locale depuis un poste fixe

Pour en parler

avec un professionnel, dans la maternité, à l'hôpital, en ville...

Pendant la grossesse, la consommation de tabac et la consommation d'alcool sont susceptibles d'entraîner des risques pour la santé du fœtus et celle du nouveau-né.

Parlez-en à votre médecin ou à votre sage-femme.

Qu'est ce que le Réseau Sécurité Naissance "Naître Ensemble" des Pays de la Loire ?

Le Réseau Sécurité Naissance "Naître Ensemble" permet aux **23 maternités des Pays de la Loire** de proposer aux mères et aux couples la sécurité maximale dans le respect des choix des lieux d'accouchement et des projets de naissance.

Quelle que soit la maternité choisie, les professionnels comme les gynéco-obstétriciens, les sages-femmes, les pédiatres, les anesthésistes, les puéricultrices proposent aux mères le niveau de soins correspondant aux problèmes rencontrés.

Plus d'infos :

www.inpes.sante.fr
www.filsantejeunes.com
www.tabac-info-service.fr
www.cfes.sante.fr
www.drogues.gouv.fr

Dans la région :

FRACTAL
www.tabacofractal.com



3 rue Marguerite Thibert
 44200 Nantes

Tél. : 02 40 48 55 81

Fax : 02 40 12 40 72

Mail : coordination@reseau-naissance.fr

www.reseau-naissance.fr



La grossesse, le bébé et les consommations à risques

> Tabac, alcool, cannabis, médicaments, autres drogues et troubles du comportement alimentaire



Le Réseau Sécurité Naissance - Naître Ensemble est le réseau des maternités et des professionnels de la périnatalité de la région Pays de la Loire.

Consommations à risques pendant la grossesse.

Les effets pour le fœtus



Tous les produits (tabac, alcool, cannabis, médicaments et autres drogues), même en faible quantité, sont susceptibles d'entraîner des risques pendant la grossesse, en raison de leur toxicité pour le fœtus et le bébé.



Les troubles alimentaires comme l'anorexie ou la boulimie peuvent avoir un retentissement sur la grossesse et sur l'enfant.



Vous pouvez en parler avec un professionnel qui suit votre grossesse, pour faire le point sur vos consommations ou sur un trouble du comportement alimentaire. Il vous orientera si besoin vers :

- Addictologue,
- Tabacologue,
- Psychologue,
- Diététicienne...



La consultation avec un spécialiste (addictologue, tabacologue...)

La durée habituelle de la consultation est de 30 min à 1 heure. En fonction de vos attentes, vous pourrez faire le point sur vos consommations, recevoir des informations et bénéficier d'un accompagnement si vous le souhaitez.

La prise en charge financière est généralement assurée par la Sécurité Sociale et votre mutuelle avant le 6^{ème} mois, et à 100 % à partir du 6^{ème} mois de grossesse.

> Les informations que vous communiquerez sont confidentielles.

Les bénéfices de l'arrêt

À tout moment, l'arrêt de votre consommation de produit(s) est bénéfique pour vous et votre bébé.

La grossesse est un moment privilégié pour initier un changement...



Et moi, j'en suis où ?

- > Ai-je déjà ressenti le besoin de diminuer ma/mes consommation(s) (comportement) ?
- > Mon entourage m'a-t-il déjà fait des remarques au sujet de ma/mes consommation(s) ?
- > Ai-je déjà eu l'impression que je consomme trop ou trop souvent ?
- > Ai-je déjà eu besoin de consommer un produit ou d'avoir un comportement particulier pour me sentir mieux ?

> Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, pour votre santé et celle de votre bébé, il est important d'en parler avec l'un des professionnels qui suit votre grossesse.